

PARENTS ET ENSEIGNANTS DE SOIXANTE ÉCOLES RASSEMBLÉS À LA MAIRIE DE PARIS

"Je partage leurs craintes et je soutiens leurs revendications" (lettre de B. Delanoë au ministre de l'Éducation)

Samedi 2 avril, 300 parents et enseignants venus de près de 60 écoles de Paris se sont rassemblés sur le parvis de l'Hôtel de Ville, soutenus par deux syndicats d'instituteurs : le SNUDI (FO) et le SNUIPP (FSU) (1).

rectification d'erreurs manifestes d'appréciation, qui sont à l'origine des troubles actuels ».

"MONSIEUR LE MAIRE, NOUS VOUS DEMANDONS DE PESER DE TOUTE VOTRE AUTORITÉ POUR OBTENIR L'ANNULATION DE TOUTES LES FERMETURES DE CLASSES"

UNE délégation composée de parents, d'enseignants et des représentants syndicaux a été reçue, au nom du maire de Paris, par M. Ferrand (adjoint au maire chargé des affaires scolaires). Après avoir donné son accord avec les exigences formulées par la délégation au nom de toutes les écoles présentes, M. Ferrand a fait état de la lettre que M. Delanoë venait d'envoyer à M. Fillon. S'adressant au ministre de l'Éducation nationale, le maire de Paris écrit, parlant des parents d'élèves et des instituteurs : « Je partage leurs craintes et je soutiens leurs revendications », puis il ajoute, à l'adresse du ministre, qu'il attend de lui « la

M. Ferrand, lui, a fait part à la délégation de son opposition à tout redéploiement : « Ce sont bien des créations de postes que la mairie demande. » Après avoir rendu compte de son



Le 2 avril devant l'Hôtel de Ville de Paris (photos IO).

audience, la délégation a appelé à soutenir massivement les parents, les enseignants et les représentants syndicaux, qui se rendront au ministère, où ils seront reçus le 6 avril à 14 h 30. Elle a également appelé à une nouvelle assemblée générale inter-écoles le 11 avril à 20 heures, à l'école élémentaire A du 47, avenue d'Ivry (Paris, XIII^e arrondissement, métro Porte-d'Ivry). Au terme de ce rassemblement, parents et instituteurs avaient le sentiment d'avoir

eu raison de s'adresser au maire de Paris pour lui demander : « Monsieur le Maire, nous vous demandons de peser de toute votre autorité pour obtenir l'annulation par le ministère de toutes les fermetures et la création de tous les postes nécessaires » (lettre de l'assemblée du 21 mars).

CORRESPONDANT ■

(1) A l'appel de l'assemblée générale inter-écoles parents et enseignants réunie à l'école Lesseps (XX^e) le 21 mars 2005.



Entendu lors du rassemblement

Délégation de l'école élémentaire Ferdinand-Flocon (XVIII^e)

« Ils veulent nous fermer la douzième classe de l'école. Les locaux sont déjà exigus. Il y a des classes de 45 m², alors que la norme est de 50 m² pour 25 élèves. Nous sommes en ZEP, comment peut-on entasser des élèves dans des classes de plus de 25 dans 45 m² ? Voilà pourquoi il y a des enfants avec des écriteaux où on peut lire : "On n'est pas des sardines !" »

Nous sommes allés en délégation au rectorat, on a occupé l'école. Là haut, ils ignorent nos revendications. On va être obligé de "muscler" les choses. On ne lâchera pas. »

Délégation de l'école 47, avenue d'Ivry A (XIII^e)

« Cela fait deux mois qu'on proteste contre la fermeture d'une classe. Il y a plus de 60 % d'enfants non francophones et nous ne sommes pas en ZEP. Si la classe ferme, il y aura plusieurs doubles

Exception française et harmonisation européenne

« C'est d'actualité, l'école maternelle est une exception française que l'on veut faire disparaître pour cause d'harmonisation européenne » : c'est ainsi, d'après l'un des membres de la délégation, que s'est exprimé M. Ferrand au cours de l'audience qu'il a accordée aux parents et aux enseignants présents sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Ajoutant que la scolarité obligatoire à partir de 5 ans était « un leurre, qui remettait en cause les écoles maternelles au profit de structures associatives de type haltes-garderies ».

niveaux et une classe à 33 ! Alors, on occupe l'école et on continue, car on ne peut accepter la politique de régression sociale et la casse des services publics. »

Ecole élémentaire Jean-Zay (XIV^e)

« On estime injuste et inacceptable que l'on ferme des classes. On cherche un dialogue honnête et on nous balance des chiffres. On se réunit tous les mardis. On continuera, c'est la vie de nos enfants qui se joue. »

Ecole élémentaire des Epinettes (XVII^e)

« On occupe l'école depuis plus d'un mois et demi. On a rencontré deux fois l'inspecteur de l'Éducation nationale et l'inspecteur d'académie. Dans notre école, 74 % des enfants sont non-francophones et on bourre les classes ! Le résultat, c'est que beaucoup d'enfants vont dans le privé. Sur les badges fabriqués, on peut lire : "Economiser, oui, pas sur l'avenir de nos enfants". »

Ecole Armand-Carrel élémentaire (XIX^e)

« Il y a eu, l'an dernier, déjà, une fermeture sur notre école. Aujourd'hui, on nous annonce une deuxième fermeture ! Les CM 1 et CM 2 seront à 32 ou 33, et les doubles niveaux vont se multiplier. L'école privée d'à côté a, elle, ouvert trois classes. Dans les classes de cours moyen, il y a des élèves qui ne savent pas lire. Alors, on a demandé un poste d'enseignant spécialisé pour aider les élèves en difficulté. On nous a répondu : "L'école doit être son propre recours, mettez en place des projets personnalisés d'action pédagogique (PPAP)." Cela fait deux mois qu'on est mobilisé : on a occupé l'école, on est allé en délégation au rectorat, à la mairie du XIX^e. Aujourd'hui, on est devant la mairie de Paris, parce qu'il faut le soutien de Delanoë. On est contre toutes les fermetures et on est solidaires de toutes les écoles. »



VAL-DE-MARNE ■ LYCÉE MANSART

A treize ans, six heures par semaine en usine !

DANS LE DÉPARTEMENT du Val-de-Marne, 421 heures des sections de formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) sont prévues pour la rentrée 2005, mais à la rentrée suivante, cela dépendrait de l'insertion professionnelle des élèves. On supprimerait des préparations aux écoles d'infirmières, de professionnels comme les agenceurs, etc.

A l'issue du Conseil des ministres de l'Éducation des 32 pays européens du 14 décembre 2004, François Fillon disait : « L'idée que la France a défendue aujourd'hui, et qui est reprise dans le communiqué de Maastricht, c'est que le rapprochement se fait par les compétences et les descriptions de métiers plus que par la création de diplômes communs. » A la rentrée 2005, le ministre a décidé de créer des troisièmes où les enfants de 13-14 ans auraient un module de « découverte professionnelle » de six heures par semaine, où ils pourraient « découvrir le monde du travail ». Cette classe « pourra s'articuler avec le dispositif d'alternance proposé en classe de quatrième ».



Mais de qui se moque-t-on ? Parce que nous voulons le maintien des diplômes nationaux (CAP, BEP, bac), le maintien des lycées professionnels dans la formation initiale, le rétablissement des heures supprimées, nous faisons nôtre le serment adopté par les 15 000 manifestants le 22 janvier à Paris et appelons nos collègues à voter non à la « Constitution » européenne. Nous décidons de constituer un comité pour le non au lycée Mansart et nous vous invitons à participer au meeting pour la victoire du non le samedi 16 avril à 14 heures. ■

PARIS, X^e ARRONDISSEMENT

Appel de salariés et d'habitants au vote non

"NOUS, soussignés, habitant, travaillant dans le X^e arrondissement de Paris, voterons et appelons à voter non à la « Constitution » européenne et participerons au meeting parisien du 16 avril, parce que : — Des dizaines de milliers de jeunes sont descendus dans la rue pour défendre le bac national. Réglementé précieusement par des programmes nationaux, ce premier grade universitaire fondé sur des épreuves ponctuelles et anonymes garantit l'égalité des droits. C'est ce que veulent remettre en cause la Commission européenne et le projet Fillon. — A Paris, 2 500 heures vont être supprimées dans les collèges à la rentrée pro-

chaine. Dans le X^e arrondissement, cette décision dictée par Bruxelles et le traité de Maastricht aura des conséquences directes : — 57 heures d'enseignement supprimées au collège de la Grange-aux-Belles ; — 37 heures d'enseignement supprimées au collège Louise-Michel ; — 78 heures d'enseignement supprimées au collège Bernard-Palissy ; — 59 heures d'enseignement supprimées au collège Valmy. Au total, 233 heures, soit l'équivalent de la suppression d'un petit collège. Sauvons la République et la démocratie. Meeting du comité national à la Mutualité, samedi 16 avril à 14 heures. »

Pour la défense de l'école publique, du bac national, le 29 mai, votez non MEETING à Paris, le 16 avril, 14 heures, Mutualité